

4060
MOB.

**TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER CONSACRE A LA REVUE ANNUELLE
CONJOINTE DU PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE SENEGAL ET LE
CANADA**

.....

I. Contexte :

Dans le cadre du suivi de l'exécution de leur programme de coopération pour la période 2002-2007, les Gouvernements du Sénégal et du Canada ont convenu d'organiser une rencontre consacrée à la revue annuelle conjointe du cadre de programmation entre les deux pays.

A l'issue de la 6^{ème} session de la commission mixte entre les deux pays tenue à Dakar les 7 et 8 novembre 2001, une nouvelle stratégie d'assistance du Canada au Sénégal pour la période 2002-2007 a été conçue et approuvée par les autorités des deux pays. Ce nouveau cadre de programmation cherche à:

- contribuer à réduire de 50% l'incidence de la pauvreté des ménages sénégalais d'ici l'an 2015 par un appui à la stratégie du Sénégal de réduction de la pauvreté, ciblé sur deux axes : l'éducation de base et l'économie populaire. Son but est d'élargir et de créer des opportunités pour les populations vulnérables et cela devrait se traduire par les effets suivants :
 - un accès accru à l'éducation de base, à l'alphabétisation et à la formation professionnelle, notamment pour les femmes ;
 - un accès accru des petits opérateurs et opératrices économiques à l'épargne-crédit et à la dynamisation des mouvements associatifs, le tout résultant en gain de productivité à la base;

Ainsi, le Sénégal a bénéficié d'un important financement d'un montant de 120 millions de dollars canadiens (environ 55 milliards F.CFA) répartis sur les cinq années que couvre le programme de la manière suivante :

- 60% en éducation de base avec comme référentiel le PDEF,
- 25% pour l'économie populaire (micro-finance et entrepreneuriat paysan)
- et 15% pour les axes transversaux (décentralisation, égalité des sexes, environnement, fonds local de développement).

La stratégie de coopération 2002-2007 s'appuie sur les acquis de la période écoulée et, dans ce cadre, le Canada poursuit son appui au Gouvernement du Sénégal dans les domaines dans lesquels il dispose d'une compétence distinctive certaine dans l'optique de lutte contre la pauvreté et conformément aux orientations nationales majeures définies dans le DSRP et aux choix sectoriels et de concentration renforcée opérés par les deux parties.

II. Objectif de l'atelier :

Le présent atelier s'inscrit en droite ligne du processus de mise en œuvre du programme, en particulier du suivi de l'exécution du programme conjoint entre le Sénégal et le Canada pour la période 2002-2007. Il constitue un moment fort de la vie du programme et permet de veiller conjointement à ce que le programme continue de s'inscrire étroitement dans les stratégies et priorités du Sénégal et du Canada. Ainsi, les risques qui pourraient entraver l'exécution ou l'appropriation par les partenaires et bénéficiaires seraient évités ou atténués, et tout au moins relativement à l'ampleur de leurs conséquences sur l'atteinte des résultats visés.

L'objectif visé par cette rencontre est d'assurer une large concertation entre les différents acteurs sur la mise en œuvre du programme de coopération entre nos deux pays, identifier les principales contraintes et formuler des recommandations en vue d'une plus grande efficacité dans la réalisation des activités. Elle sera fondée sur les principes de la gestion axée sur les résultats et formalisée dans un cadre de suivi du programme conjointement conçu et mis à jour. La revue annuelle devra permettre également de consolider les appréciations des acteurs sur l'exécution du programme, notamment la pertinence et la cohérence des interventions par rapport aux exigences des deux parties et de partager des vues sur le contenu réel économique et social du programme de coopération ainsi que sur le mode de gestion et livraison de l'assistance canadienne.

III. Organisation de l'atelier :

L'atelier regroupera une cinquantaine de participants représentatifs des différents acteurs et bénéficiaires ayant un intérêt certain sur cette stratégie d'assistance : représentants des administrations sénégalaise et canadienne, du secteur privé et de la société civile.

Les travaux se dérouleront en plénière et seront organisés autour des axes d'intervention en cours que sont l'éducation de base, le renforcement de l'économie populaire et les axes transversaux.

Les participants auront à procéder à un large échange de vues sur l'exécution du programme afin d'arriver à identifier tous les goulots d'étranglement et de faire des recommandations y relatives dans le sillage des objectifs convenus d'un commun accord.

Les travaux seront animés par un modérateur et leur déroulement placé sous la supervision d'un coordonnateur général et d'un rapporteur.

IV. Durée de l'atelier :

La durée des travaux est d'une journée (**le jeudi 28 novembre 2002**) à Dakar.